



LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

Les données statistiques suivantes proviennent du Recensement de la relève agricole établie réalisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) de l'automne 2020 au printemps 2021. Ce recensement s'adressait à toutes les agricultrices et à tous les agriculteurs du Québec âgés de moins de 40 ans et qui possédaient au moins 1 % des parts d'une entreprise. **Il a permis de constater que 9 % des jeunes entrepreneurs agricoles au Québec se trouvent dans la région du Bas-Saint-Laurent**, une proportion identique à celles de 2011 et de 2016.

FAITS SAILLANTS

CARACTÉRISTIQUES DE LA RELÈVE AGRICOLE ET DE SON ÉTABLISSEMENT

- La proportion de jeunes agricultrices dans la région est en baisse : elle était de 24 % en 2021 comparativement à 28 % en 2016. La proportion de 2021 est légèrement inférieure à celle des agricultrices de l'ensemble de la relève établie (29 %).
- De 2016 à 2021, l'âge moyen de la relève agricole établie dans la région a baissé, passant de 34,3 à 33,6 ans, tout comme l'âge moyen de l'ensemble de la relève agricole établie, qui est passé de 34,2 à 33,2 ans.
- En 2021, les jeunes de 35 à 39 ans composaient 47 % de la relève de la région comparativement à 54 % en 2016 (graphique 1).
- En 2021, 77 % des jeunes de la relève agricole exerçant dans la région étaient issus d'une famille d'agriculteurs. En moyenne, ils se sont établis à l'âge de 25,8 ans (tableau 1).
- En 2021, deux jeunes entrepreneurs agricoles de la région sur trois (66 %) étaient établis depuis moins de 10 ans (graphique 2). Cette proportion est similaire à celles de 2016 (65 %) et de 2011 (66 %) (graphique 2).
- En 2021, la production laitière demeurait l'activité principale de la plus grande proportion de jeunes de la région (47 %) malgré une légère diminution comparativement à 2011 (51 %) et à 2016 (49 %). De 2011 à 2021, la proportion de jeunes a légèrement augmenté dans le secteur de l'acériculture et celui des légumes frais et de transformation (tableau 2).
- En 2021, comme en 2016, 72 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région rapportaient qu'ils s'étaient établis par transfert familial ou non apparenté (graphique 3). La proportion de jeunes établis par démarrage demeurait à 28 % en 2021 et était inférieure à celle observée pour l'ensemble de la relève agricole établie (36 %).
- Au moment de planifier leur projet d'établissement en agriculture, 69 % des jeunes avaient réalisé un plan d'affaires (tableau 1).
- En 2021, comme en 2016, deux jeunes sur cinq (41 %) étaient locataires d'une partie ou de la totalité de leurs actifs agricoles au moment de s'établir dans la région (tableau 1), une proportion similaire à celle observée pour l'ensemble de la relève agricole établie (38 %).
- Au moment de leur établissement, 75 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région avaient contracté un emprunt auprès d'un établissement financier et 78 % avaient bénéficié d'une aide de La Financière agricole du Québec. Par ailleurs, de 2016 à 2021, la proportion de jeunes ayant bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation lors de leur établissement a augmenté, passant de 25 % à 35 % (tableau 3).

- En général, les jeunes entrepreneurs agricoles du Bas-Saint-Laurent avaient davantage fait appel aux divers services disponibles au moment de planifier leur établissement que l'ensemble de la relève agricole établie (tableau 4).
- De 2016 à 2021, la proportion de jeunes de la région qui adhéraient à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) s'est accrue, passant de 29 % à 38 % (tableau 1). La proportion de 2021 est nettement plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (15 %).

FORMATION

- La proportion de jeunes entrepreneurs agricoles établis dans la région et détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires (y compris le diplôme d'études professionnelles) est passée de 84 % en 2011 à 93 % en 2021 (graphique 4).
- En 2021, 71 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région étaient titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires spécialisé en agriculture (graphique 5). Cette proportion est nettement supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble de la relève agricole établie (59 %).

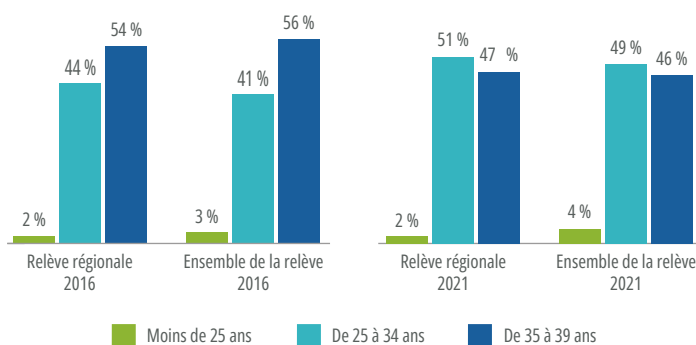
TRAVAIL, REVENUS ET PARTS DANS L'ENTREPRISE

- En 2021, 37 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région affirmaient avoir travaillé à l'extérieur de leur entreprise au cours des 12 mois ayant précédé le recensement (tableau 5). Cette proportion est similaire à celle observée en 2016 (38 %) et inférieure à celle constatée pour l'ensemble de la relève agricole établie (44 %). Par ailleurs, en 2021, 91 % des jeunes entrepreneurs de la région déclaraient participer activement et toute l'année aux travaux de l'entreprise (tableau 6).
- De 2016 à 2021, la proportion de jeunes entrepreneurs agricoles de la région déclarant des revenus bruts supérieurs à 350 000 \$ est passée de 37 % à 48 % (graphique 6).
- En 2021, la moitié (50 %) des jeunes établis en agriculture au Bas-Saint-Laurent étaient propriétaires majoritaires, ce qui représentait une légère augmentation comparativement à 2011 (46 %) (graphique 7).

PRODUCTION BIOLOGIQUE

- En 2021, 20 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région avaient opté pour le mode de production biologique (18 % pour l'entièreté de leur production et 2 % pour une partie de celle-ci). Cette proportion est deux fois plus élevée que celle enregistrée en 2016 (< 10 %) (tableau 7).

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

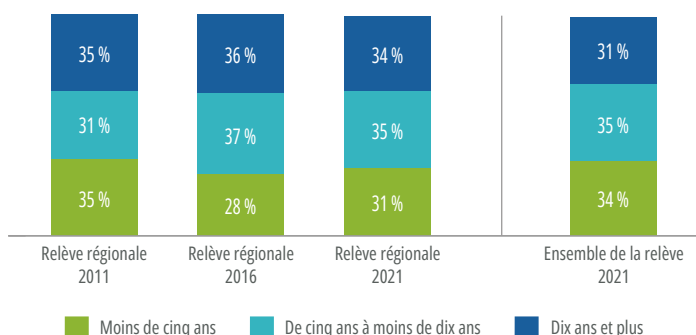
TABLEAU 1 CARACTÉRISTIQUES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2016 ET EN 2021

CARACTÉRISTIQUE	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	20,1 ans	20,7 ans	21,0 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	26,5 ans	25,8 ans	25,7 ans
Enfants de parents agriculteurs	75 %	77 %	73 %
Appui familial avant l'établissement*	88 %	94 %	94 %
Rédaction d'un plan d'affaires lors de la planification du projet d'établissement	66 %	69 %	61 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	29 %	38 %	15 %
Participation à une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO)	7 %	1 %	1 %
Conclusion d'un contrat avec un intégrateur lors de l'établissement	7 %	4 %	7 %
Location d'actifs agricoles au moment de l'établissement	40 %	41 %	38 %

* L'appui peut prendre plusieurs formes (approbation de la décision, aide financière, accompagnement durant la démarche, etc.).

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

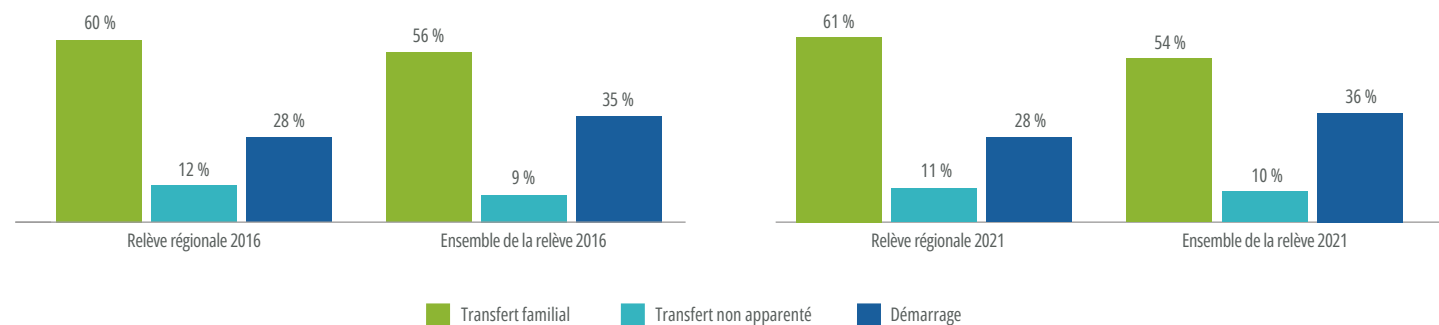
TABLEAU 2 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON SON ACTIVITÉ PRINCIPALE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

ACTIVITÉ PRINCIPALE	RELÈVE RÉGIONALE			ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2011	2016	2021	2021
Bovins laitiers	51 %	49 %	47 %	33 %
Bovins de boucherie	10 %	8 %	8 %	7 %
Porcs	1 %	1 %	1 %	4 %
Ovins	11 %	8 %	6 %	3 %
Volailles	< 1 %	1 %	2 %	3 %
Veaux lourds	< 1 %	< 1 %	< 1 %	1 %
Grandes cultures	6 %	7 %	5 %	15 %
Acériculture	13 %	16 %	17 %	11 %
Légumes frais et de transformation	3 %	4 %	6 %	9 %
Fruits	1 %	< 1 %	1 %	4 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	1 %	1 %	1 %	2 %
Autres*	2 %	4 %	5 %	8 %

* Autres : apiculture, aquaculture, caprins, chevaux, autres volailles (canards, émeus, etc.), autres productions animales, bois, champignons, autres productions végétales.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

TABEAU 3 SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE SON ÉTABLISSEMENT, EN 2016 ET EN 2021

SOURCE DE FINANCEMENT	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
	Don	32 %	26 %
Héritage	6 %	7 %	7 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec (FADQ)	76 %	78 %	59 %
Aide financière du MAPAQ	25 %	35 %	30 %
Prêt d'un établissement financier	77 %	75 %	69 %
Aide financière d'un centre local de développement (CLD)	43 %	37 %	13 %
Aide financière d'une société d'aide au développement des collectivités (SADC)	15 %	18 %	7 %
Prêt ou don de quota d'une fédération spécialisée	40 %	34 %	25 %
Financement de la part d'un membre de la famille	22 %	21 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	9 %	15 %	20 %
Autres sources de financement	4 %	7 %	8 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

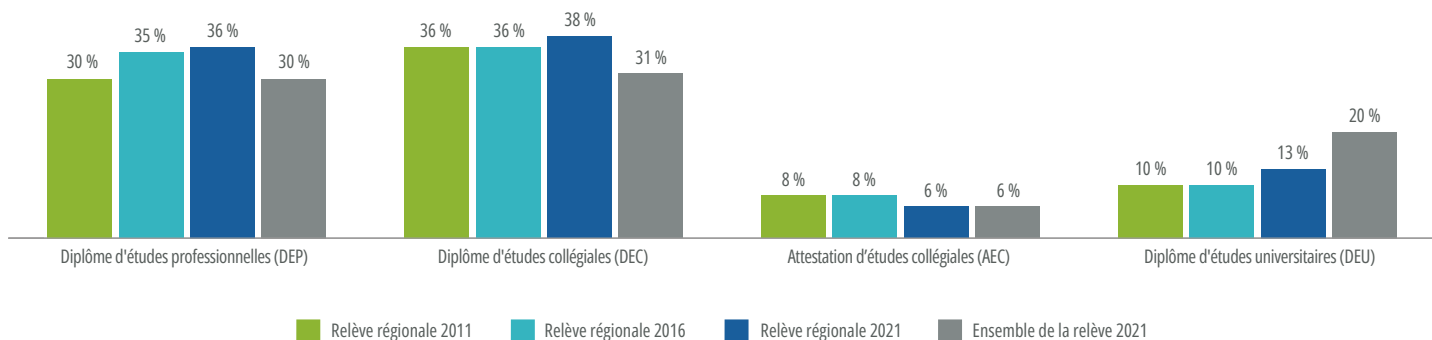
TABEAU 4 SERVICES UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE PLANIFIER SON ÉTABLISSEMENT, EN 2016 ET EN 2021

SERVICE	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
Conseiller en relève du MAPAQ	13 %	15 %	14 %
Conseiller technique*	37 %	42 %	29 %
Conseiller de la FADQ	39 %	54 %	34 %
Conseiller en financement**	57 %	61 %	50 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	72 %	79 %	75 %
Conseiller en gestion	30 %	37 %	26 %
Centre régional d'établissement en agriculture	33 %	35 %	9 %
Organisme local (CLD, SADC, etc.)	40 %	33 %	13 %
Banque de terres ou banque de fermes (L'ARTERRE)	< 1 %	2 %	2 %
Autres personnes ou organismes	5 %	7 %	8 %

* Conseiller technique : fournisseur d'intrants, club d'encadrement.

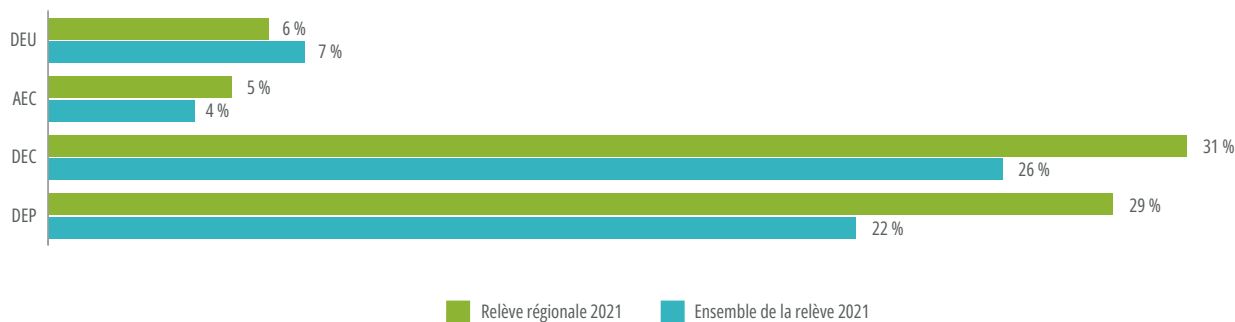
** Conseiller en financement : conseiller d'un établissement financier, de Financement agricole Canada, etc.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021



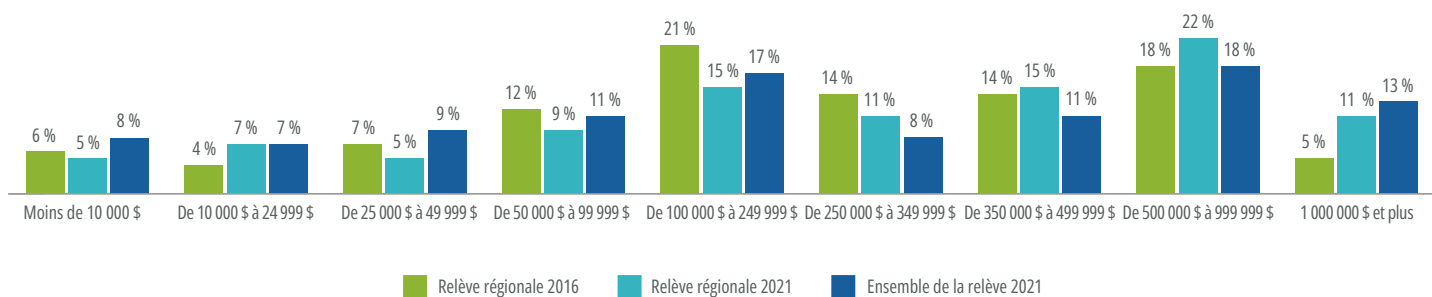
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 5 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU EN AGRICULTURE, EN 2021



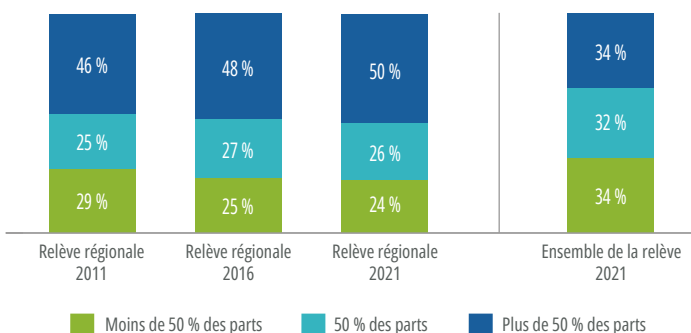
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

GRAPHIQUE 6 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LES CATÉGORIES DE REVENUS, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021



	RELÈVE RÉGIONALE			ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2011	2016	2021	2021
PARTS DÉTENUES DANS L'ENTREPRISE (MOYENNE)	59 %	61 %	62 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

TABLEAU 5 TRAVAIL EFFECTUÉ ET REVENUS GAGNÉS À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

CARACTÉRISTIQUE	RELÈVE RÉGIONALE			ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2011	2016	2021	2021
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	40 %	38 %	37 %	44 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (moyenne)	59 %	56 %	54 %	60 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi extérieur (moyenne)	73 %	68 %	65 %	72 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

TABLEAU 6 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DEGRÉ D'ACTIVITÉ DANS L'ENTREPRISE, EN 2021

PARTICIPATION ACTIVE AUX TRAVAUX DE L'ENTREPRISE	RELÈVE RÉGIONALE	ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2021	2021
Jamais	< 1 %	1 %
À l'occasion	3 %	5 %
De façon saisonnière	6 %	10 %
Toute l'année	91 %	84 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

TABLEAU 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON CERTAINES ACTIVITÉS DISTINCTIVES RÉALISÉES DANS L'ENTREPRISE, EN 2016 ET EN 2021

TYPE D'ACTIVITÉ	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
Mode de production biologique			
Oui	9 %	18 %	14 %
Oui, partiellement	< 1 %	2 %	2 %
En instance de certification	5 %	2 %	2 %
Transformation de produits agricoles à la ferme			
Oui	7 %	10 %	12 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.